

La compagnie des "Martins Tireurs"

VOUS PROPOSE DE RELEVER UN DEFI SPORTIF :

Les 24 heures de tir à l'arc

LES 11 & 12 AVRIL 2015

Fort de son 1^{er} succès en 2011, le club de Saint Martin en Campagne a une nouvelle fois envi de réitérer cet évènement sportif :

Vous faire tirer à l'arc pendant 24H non-stop !

Les tirs se feront à 18 mètres dans la salle de sport de Saint Martin en Campagne (76370). Le parcours sera fléché dès l'entrée dans la commune.

Les tenues « déguisées » sont vivement conseillées

Dates et Horaires de la compétition :

Samedi 11/04/2015 :

- 13h00 : Ouverture du greffe
- 14h15 : Ouverture de la compétition
Présentation des drapeaux et des équipes
- 15h00 : Début des tirs

Dimanche 12/04/2015 :

- 15h00 : Fin des tirs
- 15h30 : Résultats - Remise des prix
- 16h30 : Cérémonie de clôture et Pot de l'amitié



Tarifs :

Inscription : **60 euros** par équipe composée de 1, 2, ou 3 tireurs pouvant être issus de 3 Compagnies différentes.

Petit déjeuner complet : **5 euros**

Plateau repas (samedi soir & dimanche midi) : **9 euros le plateau**

Organisation :

- 24 H de tir sur le week-end : Un objectif élevé mais réalisable !
- 4 « points chauds répartis » sur les 24 heures.
 - ☀ *Musique, Animations et Ambiance festive* seront au rendez-vous.
- 1 endroit détente et couchage sera à votre disposition afin que chacun des archers puisse se reposer. (Apportez votre duvet et oreiller).
- Des tables et chaises seront à votre disposition.
- Buvettes : boissons, gâteaux, sandwiches.
- Petit déjeuner : boisson chaude, pain, viennoiserie, beurre, confiture...
- Plateau repas :

Entrée : Crudités

Plat : Roti froid

Salades

Fromage : Fromage

Dessert : Pâtisserie & café offert

Boisson : Eau (50cl)

Prix et récompenses :

- Un cadeau surprise de bienvenue pour chaque participant à la remise des dossards
- **GRANDS PRIX SPECIAUX** au moment des points chauds selon règlement particulier
- Pour les podiums : **RECOMPENSES** aux 3 premières équipes de chaque catégorie : **Trophées, valeur chèque, bons d'achat...**

Inscriptions :

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée, par courrier ou mail.

Le nombre des inscriptions est limité. (Tableau des inscriptions joint à remplir)

L'engagement de l'équipe et les plateaux repas devront être payés à l'inscription :

Pensez à commander vos plateaux repas !!!...

Paiement :

Par chèque à l'ordre : « Compagnie des Martins Tireurs »

A adresser : MOREAU Pascal

9, rue des Ligueurs

76370 SAINT MARTIN EN CAMPAGNE

☎ : 06 48 67 50 58

@ : pascal.moreau0993@orange.fr

Règlement de la compétition :

Art 1 : L'équipe est composée de 1, 2, ou 3 tireurs pouvant être issus de 3 compagnies différentes (mixage autorisé).

Art 2 : Pas de volée d'entraînement

Art 3 : **Volée de 3 flèches**

Tir à 18m sur rythme AB/CD, 2 mn par volée.

Tir sur cible : Arc classique & poulies / tri-spot Las Vegas
Bare Bow / blason diamètre 40
Benjamins-Minimes / blason diamètre 60

Une flèche par cible dans n'importe quel ordre.

Si 2 flèches sont dans la même cible, la moins bonne est éliminée.

Si plus de 3 flèches tirées dans une volée, application du règlement WA.

Art 4 : Aucun incident de matériel n'est retenu.

En cas de problème, un équipier prend le relais et poursuit le tir.

Art 5 : Pendant le concours, des temps forts seront organisés suivant un règlement particulier défini au début de ce temps fort. Les points ne seront pas comptabilisés dans le concours général.

Art 6 : Catégories retenues :

1. COMPOUND : Mixage autorisé (hommes, femmes, jeunes)
2. CLASSIQUE : Mixage autorisé (hommes, femmes, jeunes)
3. BARE BOW : Mixage autorisé (hommes, femmes, jeunes)
4. JEUNES : Benjamins-Minimes : Mixage autorisé (hommes, femmes)

Attention : Si un tireur dans l'équipe est Compound, l'équipe est compound
Si un tireur est ADULTE, l'équipe est ADULTE.

Art 7 : Le classement se fera par catégorie et par équipe.

Art 8 : L'arbitrage sera assuré par des arbitres affiliés WA.

Recommandations :

Pour le bon fonctionnement de la compétition, il est interdit d'utiliser des appareils électriques ou à gaz et d'installer des tables dans la salle de sport.

Il est également interdit de fumer dans toute la salle.

Les Martins Tireurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de destruction de matériel.

Les chaussures de sport type tennis sont obligatoires. Pas de tenue du club exigée.

Les tenues « déguisées » sont vivement conseillées !!!!...

Pensez aussi à nous donner le nom de votre équipe lors de l'inscription.

La composition définitive de vos équipes doit nous parvenir avant le :

28 MARS 2015

Tous désistements non remplacés ne seront pas remboursés !

Pour tout renseignement ☎ : 06 48 67 50 58

***VENEZ RELEVER CE DEFI AVEC NOUS ET
Inscrivez-vous vite !!!!...***

(Le nombre d'équipes est limité)

Rendez-vous les 11 & 12 avril 2015

Les 24 heures de tir à l'arc

Les 11 & 12 Avril 2015

CLUB :

Responsable:

Tél :

ADRESSE :

E-MAIL :

POUR LES ACCOMPAGNANTS SOUHAITANT COMMANDER DES REPAS, MERCI DE LES INSCRIRE SUR LA FEUILLE D'INSCRIPTION

NOMS ET PRENOM (en MAJUSCULES)	Date de naissance	CAT CL	CAT CO	CAT BB	CAT jeune	Inscription 60 € par équipe	Repas Samedi Soir 9 €	Repas Dimanche midi 9 €	TOTAL
<i>NOM DE L'EQUIPE :</i>									
1)						60 €	x 9€	x 9€	
2)							x 9€	x 9€	
3)							x 9€	x 9€	
<i>NOM DE L'EQUIPE :</i>									
1)						60 €	x 9€	x 9€	
2)							x 9€	x 9€	
3)							x 9€	x 9€	
<i>NOM DE L'EQUIPE :</i>									
1)						60 €	x 9€	x 9€	
2)							x 9€	x 9€	
3)							x 9€	x 9€	

